



Votre Communauté de Communes

vous informe!





LIVRAISON À DOMICILE **BOUCHERIE / CHARCUTERIE**

DÉPÔT DE PAIN

PRESSE

DÉPÔT DE COLIS

HORAIRES

Du lundi au samedi 7h30 - 12h30 / 15h - 19h00

Dimanche: 8h30 - 12h30

03 86 30 72 00 - Allée de la Cressonnière - 58360 SAINT-HONORÉ-LES-BAINS



Immobilière du Château

Vous vendez ? Vous souhaitez être propriétaire ?

© 03 86 78 23 78
www.immo-chateau.fr
7 place Boucaumont
58290 MOULINS ENGILBERT



Sommaire



01. Edito P.3

02. Présentation de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan P.4

03. Finances P.8

04. Projet de territoire P.10 à 13

04.1 Transition écologique

Un territoire tourné vers la transition écologique
 04.2 Habitat

La Communauté de Communes s'engage pour l'habitat

04.3 Des Petites Villes de Demain au Territoire de Demain 04.4 Urbanisme

- > Révision du PLU de Cercy-la-Tour
- > Les autres modifications de PLU en cours
- > Vers un futur PLU intercommunal

05. Développement économique P.14

- La CCBLM soutient ses entreprises dans leurs projets d'investissement
- Les projets d'aménagement pour le développement économique

06. Agriculture et plan alimentaire territorial P.16

> Plus de produits locaux et bio dans les menus de nos enfants et de nos aînés

07. Attractivité et Numérique P.17

- > Une politique d'accueil volontariste
- Le Numérique au service d'une meilleure attractivité du territoire

08. Tourisme P.20

- Rives du Morvan, la nouvelle identité touristique du territoire
- Les projets d'aménagement pour le développement touristique

09. Culture P.22

- > Subventions aux associations
- « Côté jardins », une saison culturelle variée en partenariat avec
 « La Maison »
- ➤ Le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)
- > Une Micro-folie installée en 2022

10. Action sociale et Mobilité P.24

- Les centres sociaux, des partenaires du développement du territoire
- Les chèques mobilité, pour faciliter le déplacement des personnes
- Les projets d'aménagement pour l'action sociale

11. Santé P.26

- La santé, un enjeu majeur pour le territoire
- > Le projet d'aménagement santé

12. Déchets Ménagers P.27

- Le compost à la CCBLM
- > Avec GOUPITRI, le trie se simplifie

13. Milieux aquatiques P.28

> La gestion des milieux aquatiques

14. Assainissement P.29

- > Le service assainissement en chiffres
- > Qu'est que la redevance assainissement et à quoi sert-elle ?
- Les opérations d'entretien sur les stations et les réseaux

15. Voirie P.30

- La communauté de communes entretient une partie de vos routes
- Les ouvrages d'art et le Programme National Ponts / « carnet de santé » des Ouvrages d'Art

16. Chantier Insertion P.31

Le service intercommunal d'insertion (S2I)

17. Les infos utiles P.32

Publication / Rédaction: Communauté de communes Bazois Loire Morvan
Photos: Communauté de communes Bazois Loire Morvan / Jérôme Champagnat
Régie Publicitaire: Groupe Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075
06705 Saint Laurent du Var Cedex - Tél.: 04 92 271 389 - Site Web: www.mediapluscom.fr - E-Mail: contact@mediapluscom.fr
Impression: Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication / Dépôt légal: 2022





Cave - Produits fins - Cadeaux Gourmands Spécialités de Bourgogne et du Morvan

Pour toute occasion...

Anniversaire, départ en retraite, remerciement, invitation, cadeau d'affaire, mariage, ou tout simplement pour faire plaisir ou vous faire plaisir

Du mardi au samedi: 9h30 - 12h30 / 15h00 - 19h00 Dimanche matin: 10h30 - 12h30

1 place Boucaumont 58290 Moulins-Engilbert 03 86 84 26 85 comptoirflorence@wanadoo.fr



@lecomptoirgourmand



@lecomptoirgourmand58

www.comptoirgourmand.fr

Ensemble, concrétisons votre projet immobilier!





Marie Cécile ERQUIET

© 07 57 57 79 58

marie.erquieteiadfrance.fr

Pour toutes questions ou pour simplement dire bonjour

HONORAIRES **ADAPTÉS**

APPELLEZ-MOI!

PERSONNALISÉS SUR PLUS DE 150 SITES

Avis de valeur



OFFERT



Entretien, débroussaillage élagage, taillage, jardin abattage arbres Ramassage de ferraille

Tél: 06 11 90 26 71

extremeraruizc@gmail.com

Dépanne Elec onlay 58 Vincent Langlais

Artisan électricien bâtiment Rénovation - Création - Extension Dépannage 24h/24 - 7j/7 Mise aux normes NFC 15-100

> Réseaux internet TV téléphone Chauffage VMC

07.67.76.88.29



Installation Mise en service box internet réseau sans fil

Entreprise individuelle Dépanne Elec Langlais Vincent 9 route d'Autun - 58370 ONLAY

01. édito



Les crises et difficultés majeures que nous traversons vont faire évoluer notre organisation pour le développement du territoire.

Madame, Monsieur,

Une crise économique, sociale, et démocratique est devant nous.

Parcourir ce bulletin vous permettra de découvrir notre intercommunalité ses compétences, son organisation, et les différents points d'actions que nous mettons en oeuvre.

La communauté de communes BAZOIS LOIRE MORVAN fait sa place dans une "ruralité" active au développement économique qui est une des compétences majeures, et qui se traduit par exemple avec l'aménagement de zones d'activités, et le soutien à des projets sur le territoire.

Nous donnerons la preuve et l'efficacité du développement de votre territoire. Aujourd'hui, les métropolitains découvrent le monde rural, et la modernité de certains espaces ruraux que les confinements ont fait apparaître comme d'extraordinaires réservoirs d'avenir.

Nous devons réussir ensemble notre ruralité d'avenir.

Un territoire est un espace de vie, un esprit des lieux, des valeurs qui s'unissent. Le territoire ne peut se distinguer que par ce qui le rend UNIQUE : ses habitants, ses savoir-faire, ses bénévoles, ses élus.

Vos élus sont toujours présents pour répondre aux exigences quelles qu'elles soient : sociales, sanitaires, gouvernementales. La ruralité reprend vie et reprend des couleurs, la morosité n'a pas de place dans les équipes qui m'entourent, nous refusons le "déclin tranquille" qui pourrait être l'avenir des territoires ruraux.

Les dossiers comme le contrat Petites Villes de Demain, le CRTE avec l'Etat, l'OPAH, la fibre qui se déploie, le soutien aux entreprises, à l'agriculture, l'environnement sont également dans les priorités. La mobilité, le numérique, l'enfance jeunesse, l'action sociale menée par les centres sociaux, la santé et le tourisme montrent que sur les territoires ruraux il y a de l'avenir.

Sans oublier les INDISPENSABLES pour nous sortir du quotidien, qui sont le monde associatif, le sport et une culture de qualité.

Nous sommes sur tous les fronts, devant tous ces projets en cours et à venir, traduits par un budget nous permettant la réalisation de ces actions.

L'ensemble du bureau communautaire, Vices-présidents, membres délégués, et moi-même ressentons une certaine fierté, au regard du travail effectué depuis pratiquement 2 ans.

Les communes qui composent ce bloc permettront à BLM et à tous ses acteurs de construire l'avenir.

SERGE CAILLOT

Président de la Communauté de communes BAZOIS LOIRE MORVAN

77



02. Présentation de la CCBLM

La Communauté de communes Bazois Loire Morvan a été créée le 1er Janvier 2017 à la suite de la fusion des communautés de communes regroupant moins de 15 000 habitants, conformément à la loi NOTRe. Elle a donc intégré les Communautés de communes du Bazois, d'Entre Loire et Morvan, des Portes Sud du Morvan et du Sud Morvan. Elle a également intégré les différents offices de tourisme du territoire ainsi que le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) des Morillons.

Toutes ces entités forment désormais la nouvelle Communauté de communes Bazois Loire Morvan, présidée par Monsieur Serge CAILLOT, maire de Charrin, élu lors du conseil communautaire, qui s'est tenu le 16 juillet 2020.

La Communauté de communes Bazois Loire Morvan exerce les compétences qui lui ont été transférées par les communes.



CHIFFRES CLÉS

- > 46 communes
- > 15 633 habitants
- > 1 209 km²
- Date de création 1er janvier 2017
- > Fusion de 4 ex Communauté de Communes : Bazois, Entre Loire et Morvan, Sud Morvan et Portes du Sud Morvan
- > 67 Elus communautaires
- > 1 Président, 6 Vice-Présidents et 4 conseillers délégués
- > 60 agents dont 11 du Chantier d'Insertion

> Président : Serge CAILLOT

> 1er Vice-Président : David BONGARD (maire de Fours, en charge des finances)

> 2^{ème} Vice-Président : Marie-Claire RANVIER

(élue de Moulins-Engilbert en charge du Développement économique, de l'agriculture et de l'Attractivité)

> 3^{ème} Vice-Président : Didier BOURLON (maire de Saint-Honoré-les-Bains

en charge du tourisme et des chemins de randonnées)

> 4^{ème} Vice-Président : Michel MULOT (Conseiller municipal de Cercy-la-Tour en charge des déchets ménagers)

> 5 ème Vice-Président : Pierre TISSIER-MARLOT

(maire de Brinay en charge de la voirie et de l'assainissement)

> 6 eme Vice-Président : Michel MARIE

(maire de Châtillon-en-Bazois en charge des travaux, des bâtiments, l'habitat, de l'urbanisme et du chantier d'insertion)

> Conseiller communautaire délégué à la santé :

M. Jean-Paul LAMBOURG, élu de Moulins-Engilbert

> Conseiller communautaire délégué à la culture et à la vie associative : Mme Annick BERTRAND, maire de Lanty

 Conseiller communautaire délégué à l'action sociale et mobilité: M. Jean-Christophe SAVE, adjoint au maire de Châtillon-en-Bazois

> Conseiller communautaire délégué au numérique et à la transition Ecologique : M. Antoine-Audoin MAGGIAR, maire de Montigny-sur-Canne

> Autre membre du bureau : M. Serge DUCREUZOT, maire de Moulins-Engilbert

> Autre membre du bureau : Yves PERRAUDIN, maire de Vandenesse



ministratifs Bazois Loire Morvan

02. Présentation de la CCBLM



DIRECTION GENERALE

Directrice Générale des Services	Mme Maëlle GRANGEON	
Président	M. Serge CAILLOT	
Secrétaire et agent chargé de l'accueil Téléphonique	Mme Valérie LACHAUD Mme Patricia PERRIN	
Agent de communication	Mme Justine ROY	

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

Responsable de Pôle	Mme Chrystelle FORTIER-LAUMAIN	
Président	M. Serge CAILLOT	
Assistante Ressources Humaines	Mme Nathalie LETELLIER	
Secrétaire et agent d'accueil	Mme Cristèle GIRARD	
Agent de prévention	M. Ronan LABASTIRE	
SERVICE INTERCOMMUNAL D'INSERTION (S.2.I)		
Vice-Président	M. Michel MARIE	
Responsable technique	M. Éric DELPIEU	
Secrétaire et agent d'accueil	Mme Cristèle GIRARD	
Agent d'entretien polyvalent	7,5 EPT sur l'année	

PÔLE JURIDIQUE

Responsable de Pôle M. Jean-Sébastien HALLIEZ

PÔLE FINANCES

Responsable de Pôle	Mme Anne FALANTIN	
Vice-Président	M. David BONGARD	
Budget général	Mme Valérie DESBOUIS-MARTIN	
Budget général / Budget annexe voirie Budget École de production	M. Arnaud BREGNON	
Budgets annexes office de tourisme, assainissement collectif, SPANC	Mme Séverine FERDINAND	
Budget annexe ordures ménagères	Mme Maria SAN NAZARIO	

PÔLE DES SERVICES TECHNIQUES

Responsable de Pôle	Mme Marie CAZAU			
Secrétariat technique	Mme Justine ROY			
ASSAINISSEMENT				
Vice-Président	M. Pierre TISSIER-MARLOT			
Responsable de service	M. Matthieu LEROY			
Assistant du responsable de service	M. Yoann SOULARD			
Agent d'assainissement	M. Franck CLEMENT M. Philippe ERQUIET M. Stéphane WOJCIK			
Agent espace vert	M. Christophe THERET			
Agent administratif	Mme Isabelle BONNOT			
BATIMENTS MATERIELS				
Vice-Président	M. Michel MARIE			
Agent technique polyvalent	M. Ronan LABASTIRE			
URBANISME				
Vice-Président	M. Michel MARIE			
Chargé de mission	En cours de recrutement			
VOIRIE				
Vice-Président	M. Pierre TISSIER-MARLOT			
Responsable de service	M. Xavier FORTEZA			
Agent voirie	M. Jean-Michel DEBRY			



COFFEE SHOP ET SNACK Boutique Cadeaux





03 86 84 03 75 lechardon58@gmail.com Bois de Seigne - 58110 ALLUY www.lechardon58.com



Facebook.com/lechardon58



motoculture de plaisance et quad



ANTILEF ÉLAGAGE

Espaces verts, élagage, abattage, débroussaillage

Château d'Espeuilles 58110 Montapas 06 75 29 36 67 rantilefjara@gmail.com





06 58 94 20 65

les ranviers 58290 Moulins-Engilbert



02. Présentation de la CCBLM



Responsable de Pôle	M. Baptiste PERRIER		
ACCUEIL NOUVELLES POPULATIONS ET NUMERIQUE			
Vice-Présidente attractivité Conseiller délégué au numérique	Mme Marie-Claire RANVIER M. Antoine-Audoin MAGGIAR		
Agent de développement	Mme Lucille MARLOT		
CULTURE			
Conseillère déléguée	Mme Annick BERTRAND		
Agent de développement	M. Didier CORNU		
ECONOMIE ET A	GRICULTURE		
Vice-Président	Mme Marie-Claire RANVIER		
Agent de développement	M. Romain GEMBLE		
PETITES VILLES DE DEMAIN			
Vice-Présidente	Mme Marie-Claire RANVIER		
Cheffes de projet	Mme Laurène ABEL Mme Sabrina MONNY		
HABIT	AT		
Vice-Président	M. Michel MARIE		
Référente Agent de développement	Mme Sabrina MONNY M. Pierre RAKOTOARISON		
ACTION SOCIALE / MOBILITE	E – ENFANCE / JEUNESSE		
Conseiller délégué	M. Jean-Christophe SAVE		
Agent de développement	M. Pierre RAKOTOARISON		
TOURIS	ME		
Vice-Président	/I. Didier BOURLON		
Directrice	Mme Elise SOYER		
Directrice adjointe	Mme Sandrine LARRIVEE		
Conseiller(e) en séjour	M. Jean-Philippe BERLET Mme Justine BOUTMY-GARNIER Mme Nathalie POUPON Mme Sylvia DENTZER Mme Géralda VAN EMOUS		

PÔLE DÉVELOPPEMENT

PÔLE DECHETS MENAGERS

Responsable de Pôle	En cours de recrutement		
DECHETS MENAGERS			
Vice-Président	M. Michel MULOT		
Responsable technique	M. Emmanuel SAVE		
Ambassadrices de tri	Mme Manon ALLOIN Mme Bérengère BRACON		
Gardiens de déchetterie	M. Gilles MANDEREAU M. Jean-Marc DEBRUN M. Nicolas GRAVADE M. Mickael GRAVADE M. Sébastien JOBERT M. Nicolas MARTIN M. Patrick POULAILLEAU Mme Sandrine SCHNEIDER M. Bruno RAFFAELLI		
Responsable administrative	M. Maria SAN NAZARIO		
Agents réclamations et facturations	Mme Céline BERNARD Mme Manon ALLOIN		





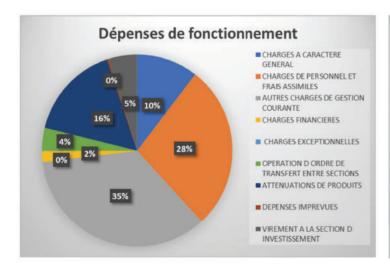
La Communauté de communes Bazois Loire Morvan a 8 budgets pour la gestion de ses compétences, à savoir :

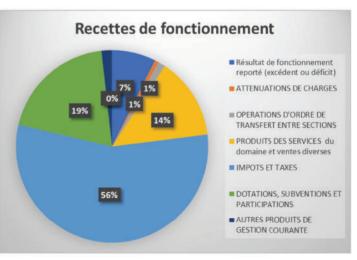
- > le budget général
- > le budget voirie
- > le budget assainissement collectif
- > le budget SPANC
- > le budget déchets ménagers
- > le budget Office de tourisme
- > le budget MARPA de Millay
- > le budget école de production

Budget 2022	Fonctionnement	Investissement
Budget général	7 641 474,99 €	2 865 034,50 €
Budget voirie	1 940 644,23 €	307 264,00 €
Budget assainissement collectif	924 188,88€	1 051 249,63 €
Budget SPANC	15 120,28 €	16 012,79 €
Budget déchets ménagers	2 544 202,56 €	613 505,00 €
Budget Office de tourisme	433 497,34 €	31 662,00 €
Budget MARPA de Millay	49 629,07€	58 965,31 €
Budget école de production	5 000,00€	282 000,00 €
Total	13 553 757,35 €	5 225 693,23 €

Chaque année, les budgets sont votés avant le 15 avril.

Zoom sur le budget général





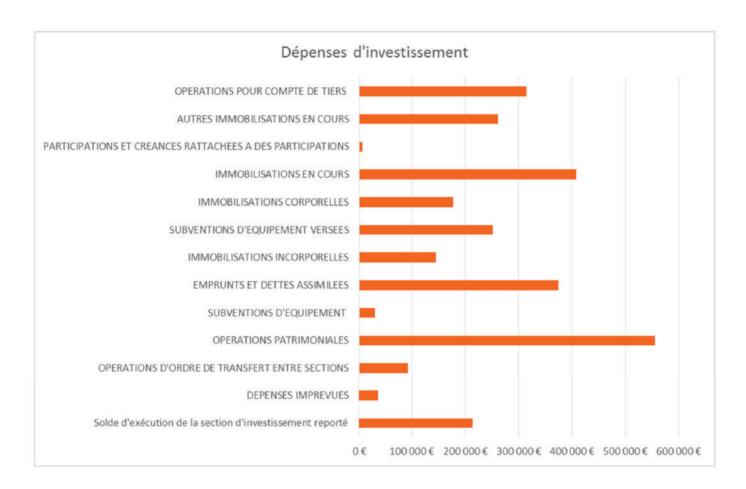
Informations & contacts

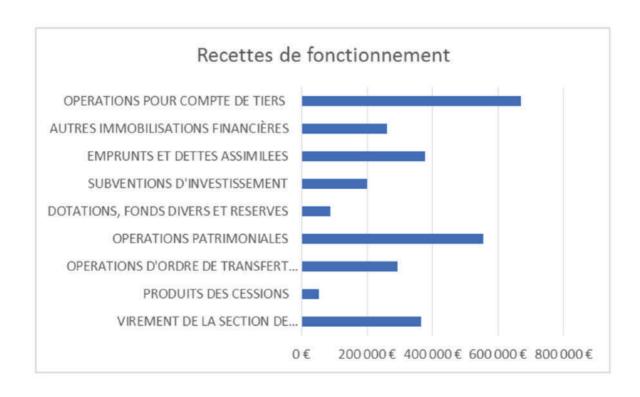
Vice Président : M. David BONGARD

Service Finances © 03 86 84 33 55

03. Finances









04. Projet de territoire

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan élabore son projet de territoire

Il s'agit d'une volonté de mettre en place un projet qui inclut l'ensemble des 46 communes dans une démarche de développement et de cohésion territoriale.

En effet, le projet de territoire constitue une réelle intention politique, et demande à l'ensemble des élus de s'impliquer dans cette démarche. En 2021, 4 réunions/ateliers thématiques se sont tenus avec les élus communautaires.

D'ores et déjà, les grands enjeux du territoire pour le mandat à venir sont identifiés : la transition écologique, l'habitat, la revitalisation des centres-bourg et l'urbanisme.

4.1 - Un territoire tourné vers la transition écologique

En intégrant le dispositif « Cit'ergie Start, Facilitateur de vos Transitions » porté par l'ADEME, la CCBLM s'est engagé à construire une stratégie de transition.

L'ensemble des services de la CCBLM a été mobilisé pour faire un état des lieux des actions déjà menées que ce soit au niveau des services techniques (déchets ménagers, assainissement, ...) mais aussi du développement (habitat, développement économique, mobilité, ...).

Le sujet de la transition touche à l'ensemble des compétences de la CCBLM. Une gouvernance a été validée pour assurer le suivi de cette stratégie de transition et pouvoir aller plus loin dans les actions que la collectivité mène déjà. Antoine-Audoin MAGGIAR, membre du bureau et maire de Montignysur-Canne, a été désigné référent transition de la CCBLM.

Des actions de sensibilisation et de formations vers les élus, les agents de la collectivité et les habitants font partie des priorités. D'autres actions sont à construire collectivement.

Informations & contacts

Elu référent :

Délégué au numérique et à la transition écologique M. Antoine-Audoin MAGGIAR

Agent référent :

Laurène ABEL

I.abel@bazoisloiremorvan.fr

OPAH-RU de Luzy : le périmètre s'agrandit !

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat- Renouvellement Urbain (OPAH-PU) de Luzy permet aux propriétaires éligibles de bénéficier d'un accompagnement technique et financier sur certains travaux de rénovation de leur logement (performance énergétique, résorption de l'insalubrité, maintien à domicile). Depuis 2021, l'ensemble des partenaires du dispositif ont choisi d'étendre le périmètre et 256 logements supplémentaires peuvent dorénavant prétendre à cet accompagnement!

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter directement la mairie de Luzy ! **Maison de l'Habitat**

Place de l'hôtel de Ville - 58170 Luzy - Agent référent : Sabrina MONNY © 03 86 30 02 34 © s.monny@bazoisloiremorvan.fr

4.2 - La Communauté de communes s'engage pour l'Habitat

Les élus communautaires ont fait le choix de lancer de nouvelles actions dans le domaine de l'habitat : créer des outils de communication pour faciliter l'accès aux aides à la rénovation, suivre et mieux répondre aux problèmes de vacance sur le logement, aider directement les particuliers pour leurs travaux. Elle participe ainsi désormais au Programme d'Intérêt Général (PIG) porté par le département de la Nièvre!

Le PIG apporte, sous certaines conditions, une aide financière aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux sur l'un ou plusieurs de ces trois volets :

- > la lutte contre la précarité énergétique
- > la lutte contre l'habitat indigne et dégradé
- > l'autonomie et le maintien à domicile

En complément des aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Département de la Nièvre, la Communauté de Communes attribue dorénavant aux propriétaires une aide de 4% du montant des travaux engagés dans le cadre du PIG sur les volets précités. La subvention accordée est plafonnée à 1 000€ par dossier.

Dans le cadre du PIG, il est également possible de bénéficier du Fonds Nivernais d'Aide à la Maitrise d'Energie (FNAME) qui intervient dans la lutte contre la précarité énergétique. Ce dispositif concerne les propriétaires occupants mais également les locataires. Parmi les dépenses éligibles : électroménager sobre, petits équipements, expertises, petits travaux simples ou travaux plus conséquents.

En 2021, 45 propriétaires ont bénéficié du dispositif PIG sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Le Département de la Nièvre investit dans les projets de notre territoire

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a signé un contrat cadre de partenariat avec le Département de la Nièvre pour la période 2021-2026. Ainsi, ce sont 1 497 702 € qui seront alloués à des projets de développement portés par les communes et la Communauté de communes pendant cette période. C'est une aide précieuse pour permettre l'aboutissement de nos projets.

Informations & contacts

Vice-président : M. Michel MARIE Agent référent :

Sabrina MONNY

s.monny@bazoisloiremorvan.fr

04. Projet de territoire





4.3 Des Petites Villes de Demain au Territoire de Demain

Quatre communes de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan ont été labellisées Petites Villes de Demain : Cercy-la-Tour, Châtillon-en-Bazois, Luzy et Moulins-Engilbert. De quoi s'agit-il et quel impact pour le territoire ? On vous dit tout!

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan et les communes de Cercy-la-Tour, Châtillon-en-Bazois, Luzy et Moulins-Engilbert ont signé le 10 mai 2021 une convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain. Ce dispositif, initié par l'Etat, permet à des collectivités exerçant des fonctions de centralité de bénéficier de moyens supplémentaires pour mener leur projet de revitalisation. Les domaines concernés ? Tous ceux qui font vivre la ville : habitat, mobilité, commerce, culture, loisirs... avec pour fil conducteur, la préservation de notre environnement.

Pour mener à bien ce programme, le pôle Développement de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan s'est étoffé avec l'arrivée de deux cheffes de projet en fin d'année 2021. Des études, financées pour partie par la Banque des Territoires, doivent permettre de définir les actions prioritaires à mener sur chaque Petite Ville de Demain, mais plus largement d'alimenter un projet de territoire qui puisse rayonner à l'échelle de notre intercommunalité.

Fin 2022, une convention pour l'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) sera signée entre les différents partenaires. Cette ORT permettra à notre territoire de bénéficier d'appuis techniques et financiers complémentaires pour conduire notre stratégie de développement.

Notre ambition, que les Petites Villes de Demain soient l'amorce d'un Territoire de Demain.

Plus d'information : https://agence-cohesion-territoires. gouv.fr/petites-villes-de-demain-45

Informations & contacts

Serge Caillot - **Président**

Agents référents : Sabrina MONNY

- s.monny@bazoisloiremorvan.fr Laurène ABEL
- I.abel@bazoisloiremorvan.fr





Gérant: CYRILLE Lionel

54 Rue Ledru Rollin - 58170 LUZY

Sur présentation de ce bon, remise de 5%





Rue Saint-André 58170 Luzy





Vente véhicules neufs et d'occasion



03 86 30 04 77 06 79 13 72 64

3, place du Champ de Foire 58170 LUZY

garage.gorecki@orange.fr



06 58 33 45 31 atelier.karadux@gmail.com www.atelierkaradux.com





04. Projet de territoire

4.4 - Urbanisme

L'urbanisme et la CCBLM

La situation concernant les documents d'urbanisme est différente selon les communes du territoire. Il existe :

- > des plans locaux d'urbanisme (PLU)
- > un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sur 7 communes
- > des cartes communales
- > en l'absence de document, c'est le règlement national d'urbanisme (RNU) qui s'applique pour les autres communes.

Actuellement, ce sont la révision du Plan Local d'Urbanisme de Cercy la Tour et la modification simplifiée du PLUi du Sud Morvan qui sont en cours. D'autres modifications sont à l'étude.

Révision du PLU de Cercy-la-Tour

La révision du PLU de Cercy-la-Tour a pour but de se conformer au PPRI (plan de prévention du risque inondation), de permettre la réalisation et l'extension de la zone d'activités ainsi que la redéfinition des besoins d'espaces de construction d'habitations suite à la vente de nombreux lots du lotissement communal.

Ce travail sera présenté à la population dans le cadre d'une enquête publique prévue du 3 janvier au 2 février 2023.

Tous les habitants de Cercy-la-Tour sont invités à s'y rendre pour vérifier que les évolutions correspondent aux projets à court terme qu'ils peuvent avoir sur leur terrain. Leurs remarques seront examinées par les commissions afin de les intégrer ou non à la révision selon l'intérêt général.

Les autres modifications de PLU en cours :

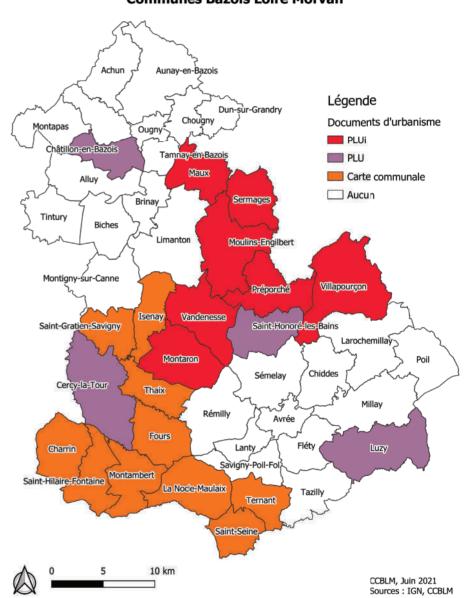
- > PLUi du Sud Morvan : la modification devrait permettre la construction de bâtiments d'activité à proximité des habitations en zone Ah, afin de ne pas bloquer le développement de certaines entreprises et la création d'une zone Npv pour le développement d'un projet d'agriphotovoltaïsme.
- > PLU de Chatillon en Bazois : ouverture d'une zone 2AU en 1 AU

Vers un futur PLU intercommunal

La CCBLM envisage de lancer la conception d'un document unique sur l'ensemble du territoire. Ce travail durera plusieurs années. La concertation avec le public sera mise en place tout le long de la procédure.

Cette démarche permettra d'inscrire un projet global de développement sur l'ensemble du territoire, tout en respectant les obligations réglementaires visant à limiter la consommation de l'espace. La Communauté de communes est compétente en planification et documents d'urbanisme. L'instruction des autorisations d'urbanisme reste de la responsabilité du maire de chacune des communes.

Documents d'urbanisme en vigueur dans la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan



Informations & contacts

Vice président : M. Michel MARIE Service Urbanisme

© 03 86 84 33 55

urbanisme@bazoisloiremorvan.fr





05. Développement économique

La CCBLM soutient ses entreprises dans leurs projets d'investissement

Dans le cadre du Fonds Régional des Territoires (FRT), la Communauté de communes Bazois Loire Morvan, avec le soutien financier de la région Bourgogne Franche Comté, a pu instruire 44 dossiers de subventions entre décembre 2020 et septembre 2021. Par ailleurs la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a voté une nouvelle aide en juillet 2022.

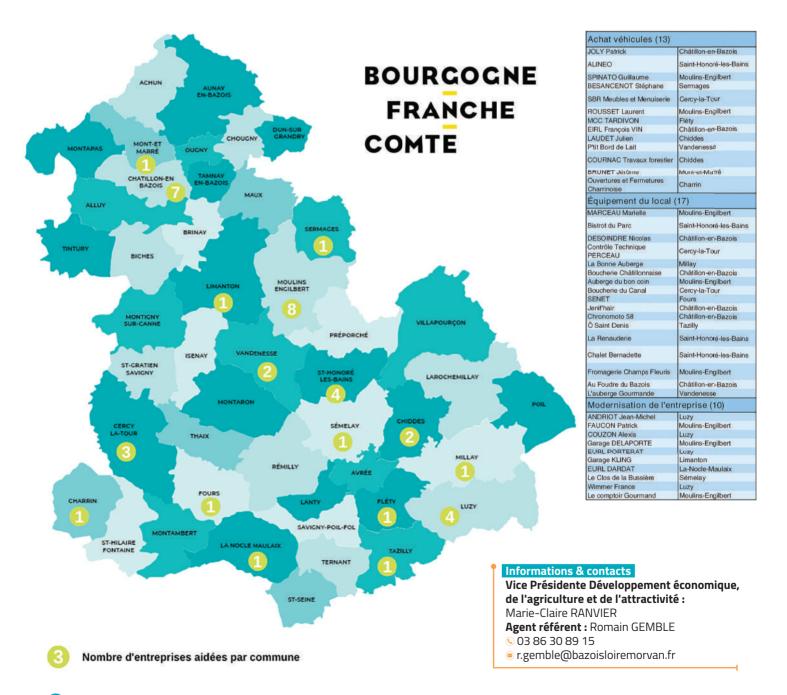
Le FRT concernait principalement l'aide à l'achat de matériels, de véhicules et exceptionnellement le remboursement d'un emprunt contracté pour ces mêmes dépenses.

- > 42 dossiers d'aide à l'investissement qui concerne 38 entreprises différentes. L'ensemble totalise 532 097,17 € d'investissement pour 143 240 € de subventions.
- > 2 dossiers d'aide en fonctionnement pour deux autres entreprises qui totalisent 9 456 €.
- > Soit un montant de subvention (investissement et fonctionnement) total de 152 696 €. (dont 50 000 € CCBLM et 102 696 € Région).

Les entreprises aidées sont majoritairement des artisans. Il y a **20 artisans, 10 commerçants, et 10 entreprises ayant les deux statuts.** 8 entreprises ayant moins de 3 ans d'ancienneté, dont 5 créations d'activités, ont été aidées.

Les investissements concernaient :

- > pour 42 % des aides, l'achat d'un véhicule roulant.
- > pour 39 % des aides, achat d'équipements, de mobiliers, pour améliorer la partie commerce/accueil du public des entreprises.
- > pour 19 % des aides, nouveaux outils afin de moderniser l'activité.



05. Développement économique

En 2022, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan poursuit son accompagnement

Elle a voté en juillet 2022 la mise en place d'une aide à l'immobilier à destination des petites entreprises de son territoire. Cette action a pour but de favoriser la pérennité des commerces et artisans en leur permettant d'améliorer leurs locaux professionnels, que ce soit au niveau esthétique (vitrine/façade), de sa sécurité (alarme, ...), de son accessibilité (accès PMR), etc. Le souhait des élus est ainsi d'apporter une continuité dans le soutien aux entreprises après la fin de l'opération « Fonds Régional des Territoires » issue du plan de relance et menée conjointement avec la région Bourgogne Franche Comté.

L'aide peut s'élever à 40 % de l'investissement. Elle est plafonnée à 5 000 €. Les dossiers doivent être déposés avant le 30 novembre 2022.

Si vous êtes un/une responsable d'une entreprise sur le territoire de la communauté de communes Bazois Loire Morvan et que ce dispositif vous intéresse, vous pouvez contacter l'agent de développement économique en charge des aides aux entreprises au 03 86 30 89 15 ou par mail à r.gemble@bazoisloiremorvan.fr

Les projets d'aménagement pour le développement économique

Un projet d'Ecole de production à Moulins-Engilbert :

L'association "Ecole de Production du Morvan" (EDPM-58) porte le projet d'école de production autour de la première transformation du bois à Moulins-Engilbert. L'association a sollicité la CCBLM pour le portage immobilier du projet. Les élus communautaires ont soutenu dès le mois de juillet 2021 ce projet envergure pour le développement du territoire. L'association EDPM-58 sera en charge du fonctionnement de la structure.

Une école de production est un lieu permettant à des élèves de plus de 15 ans à la fois de bénéficier de l'enseignement et de pratiquer/produire dans un même lieu. Actuellement, il en existe 35 en France. L'EDPM-58 formera les élèves sur la première transformation du bois en CAP, en première et en terminale pro. L'école devrait accueillir à terme une soixantaine d'élèves. Un internat sera créé.

Le projet immobilier avance et des études architecturales sont en cours pour construire la structure en extension de la Zone Artisanale des Pontots à Moulins-Engilbert.

Développement de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) de Cercy La Tour

La CCBLM souhaite renforcer la vocation économique et industrielle de Cercy La Tour avec la création d'une ZAE route de Decize. Ce projet, essentiel pour le développement des entreprises déjà présentes, est suivi par la Société d'Economie Mixte (SEM) Nièvre Aménagement. Il a fait face à des difficultés importantes qui ont retardé le début des travaux (fouilles archéologiques notamment, ...).

L'objectif est de réaliser les travaux d'ici la fin de l'année 2022.

Création de la ZAE de Vandenesse

La commune de Vandenesse a sollicité la CCBLM pour créer une Zone d'Activité Economique (ZAE) à l'entrée de la commune. Les élus communutaires, favorables à l'aménagement du foncier pour les porteurs de projets économiques, ont décidé d'acheter les parcelles concernées.







06. Agriculture et Plan Alimentaire Territorial



Plus de produits locaux et bio dans les menus de nos enfants et de nos aînés!

Sept communes de notre territoire se sont engagées dans la démarche du Labo des Cantines, un accompagnement sur-mesure pour les aider à s'approvisionner en circuit-courts

Initiée par le Pays Nivernais Morvan, en collaboration avec son partenaire BioBourgogne, Le Labo des Cantines est une des mesures constituant son Projet Alimentaire Territorial (PAT). Ce dernier a notamment pour but de soutenir l'installation d'agriculteurs sur le territoire et de favoriser la consommation locale, à commencer par la mise en place des circuits courts pour la restauration collective : écoles, EHPAD, portage de repas des Centres sociaux etc.

Cette démarche intervient en lien avec l'application de la loi EGALIM, qui rend obligatoire l'inclusion de produits locaux et bio dans les menus, ainsi qu'un repas végétarien par semaine dans les cantines scolaires.

Pour accompagner les agents dans cette transition alimentaire, le Pays a proposé aux communes volontaires d'être intégrées au Labo des Cantines afin de bénéficier de temps d'ateliers individuels et collectifs. Six communes de la CCBLM sont donc parties prenantes de la démarche: Châtillon-en-Bazois, Cercy-la-Tour, Fours, Saint-Honoré-les-Bains, Luzy, Millay, Moulins-Engilbert.

La formation, dont l'objectif est de lever les freins à ce nouveau fonctionnement, comprend 6 ateliers thématiques : maitrise des coûts, atelier recettes, conception de plan alimentaire, aide à la logistique pour l'approvisionnement, éducation au goût pour les enfants, application des normes sanitaires... tous les sujets sont abordés pour permettre aux producteurs et aux agents d'entamer sereinement (ou de poursuivre pour certains!) leurs transitions.

Toujours dans cette volonté de facilitation, des rendezvous par bassin de vie ont été organisés : le vendredi 8 Avril 2022, tous les producteurs du territoire de la Communauté de communes désireux d'approvisionner la restauration collective, étaient invités à se présenter au gymnase de Saint-Honoré-les-Bains pour rencontrer leurs potentiels clients. Ce salon des producteurs et des ateliers en groupes ont permis d'amorcer les premières commandes et les premiers circuits de livraison, une grande réussite!

Puisque s'alimenter en local est nécessaire à notre transition écologique et économique, le Labo des Cantines espère, par les enfants et les aînés, inciter le reste de la famille à péférer les circuits courts dans sa consommation quotidienne. Le menu de l'accompagnement saison 2 est en cours de conception... l'objectif est notamment d'intégrer les parents d'élèves à la démarche, alors préparez-vous!

Informations & contacts

Vice présidente Développement économique et Agriculture :

Mme Marie-Claire RANVIER **Agent référent :** Laurène ABEL

© 03 86 84 33 55

I.abel@bazoisloiremorvan.fr

07. Attractivité et Numérique

Une politique d'accueil volontariste

La CCBLM développe depuis la fin 2019 une politique en faveur de l'accueil de nouvelles populations. Retour ici sur quelques-unes des actions engagées.

La plateforme logement

La plateforme logement Bazois Loire Morvan est un site internet géré par la CCBLM et alimenté par les Maisons France Service pour les annonces de logements. L'objectif du site est de diffuser des offres locatives proposées à l'année (non touristiques), mais aussi d'informer les propriétaires des aides possibles pour rénover leurs biens immobiliers.

Pour consulter ou alimenter cette plateforme intercommunale, c'est ici : https://www.logement-bazois-loire-morvan.fr/. Vous êtes propriétaire ? Vous pouvez aussi demander aux agents des Maisons France Services d'y renseigner votre bien.

La pochette accueil évolutive et ses fiches thématiques

Pour bien accueillir sur le territoire, il faut pouvoir répondre aux nombreuses questions des nouveaux arrivants. Des outils, mis sous la forme d'une « pochette accueil », sont actuellement en cours de construction. Elle est composée de plusieurs documents : magazine de destination et guide des producteurs de l'Office de Tourisme Rives du Morvan, fiches thématiques avec les renseignements essentiels pour orienter les personnes et les accompagner pas à pas dans leurs démarches (habitat, partenaires/acteurs favorisant

l'insertion professionnelle par exemple, reprise de commerce, montage de projet économique, ...). Cet outil, complémentaire au site internet intercommunal, se veut évolutif et non-exhaustif. Les fiches peuvent aussi être distribuées individuellement en fonction des demandes. Par ailleurs, la présentation sous forme de pochette permet à toute commune qui le souhaite d'ajouter sa propre documentation.

Le lancement du réseau d'ambassadeurs de l'accueil

De nombreux acteurs sont des portes d'entrée pour les nouveaux arrivants (mairies, hébergeurs touristiques, élus, ...). C'est pourquoi, la CCBLM développe une action autour du déploiement et de la mise en réseau de ces acteurs. Ces « brigades d'accueil » locales, impliquées et sensibilisées aux enjeux touchant à l'attractivité territoriale, sont chargées notamment de favoriser l'intégration des nouveaux habitants installés. Les premières rencontres effectuées chez différents partenaires sur chaque bassin de vie se sont déroulées entre les mois d'avril et juillet 2022. D'autres rencontres sont organisées à destination des nouveaux arrivants (pots d'accueil, manifestations, forums des associations, etc.).

Le programme « Accueil des Nouvelles Populations » est cofinancé par l'Union Européenne, Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté et le Conseil Départemental de la Nièvre. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.



Informations & contacts

Vice-présidente
Développement économique
de l'agriculture et de l'Attractivité
Marie-Claire RANVIER

Agent référent : Lucille Marlot

© 03 86 84 33 55

⊚ l.marlot@bazoisloiremorvan.fr



BOURGOGNE FRANCHE COMTE





SEVERINE VERNUSSE GUERISSEUSE

Arrêt du tabac / Coupe le feu / Reboutement
Douleurs physiques et morales / Sciatique / Canal carpien
Entorse / Tendinite / Zona / Eczema...
Agit sur les personnes, animaux et lieux.

06 02 46 82 72

À DISTANCE / À DOMICILE / EN CABINET
CHIDDES 58



Maçonnerie générale, bétons décoratifs, assainissement individuel

06 64 54 19 90

Le Sensué - 58250 SAINT-SEINE maconnerie.rs@gmail.com



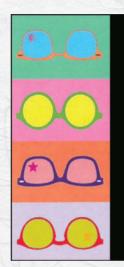
GARAGE LEMOINE SARL

2, Cours Gambetta 58170 LUZY garage.lemoine@wanadoo.fr

CITROËN

Réparateur agréé CITROËN Carrosserie / Peinture

Tél: 03 86 30 06 61 Fax: 03 86 30 14 91



Patureau Betty Opticienne diplômée

Les Binocles de Betty

16 Place Notre Dame 58120 Château-Chinon

03 86 85 03 21 Lesbinoclesdebetty@gmail.com





Tél: 03.86.84.27.98 Mail: le-butson@orange.fr

F Pub/Snack "Le Butson"

36 Route du Veynon - Grandy - 58110 DUN-SUR-GRANDRY





03 86 25 15 61 contact@rhevea.fr





AUBERGE GOURMANDE VANDENESSE

Restauration traditionnelle - Bar Fermé lundis et mardis soirs

Tél. : 09 84 26 55 25 Port. : 06 46 11 19 01

ubergegourmande60@gmail.com

07. Attractivité et Numérique

Le Numérique au service d'une meilleure attractivité du territoire

Une meilleure connexion et un accompagnement aux outils digitaux sont des atouts majeurs pour attirer de nouveaux arrivants. Mais cette lutte contre la fracture numérique est tout autant profitable aux habitants déjà installés. C'est pourquoi la CC BLM et ses partenaires y travaillent collectivement.

Le déploiement du Très Haut Débit

Afin d'améliorer l'accès à internet sur notre territoire, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a adhéré au syndicat mixte Nièvre Numérique qui porte le projet de Très Haut Débit sur l'ensemble du département. Ce projet d'envergure, pour lequel votre intercommunalité participe à hauteur de plus de 1 420 000 €, prévoit l'installation de près de 5 000 prises sur une partie du territoire. Pour les autres zones, le déploiement est effectué par Xp Fibre (dépendant du groupe SFR). Actuellement, certains secteurs sont déjà ouverts à la commercialisation.

La CCBLM organise des rencontres informatives : des réunions publiques s'étant déroulées à Fours en février ou à Moulins-Engilbert au mois de juin 2022 ; ou bien encore avec certains de nos partenaires locaux (agents immobiliers, agents des Maisons France Services...).

Wifi Nièvre et notre réseau d'espaces connectés

Le dispositif « Places de villages connectées » donne la possibilité à chacun (touristes, personnes de passage, habitants, etc.) d'avoir un accès gratuit et de qualité au wifi public. Une seule identification à proximité de l'une des bornes suffit, vous permettant de vous connecter à tous les points d'accès wifi déployés sur le nivernais. Actuellement quatre communes en sont équipées : Moulins-Engilbert (avec la Place du Champ de Foire), Saint-Honoré-les-Bains (avec la Place Firmin Bazot), Châtillon-en-Bazois (avec la Place Pierre Saury) et La Nocle Maulaix (camping du Marnant). Luzy et Cercy-la-Tour sont également engagées dans l'opération « Wifi4Eu », projet européen qui complète la démarche.

Alors n'hésitez à tester et à profiter du service départemental « Wifi Nièvre », puis à en parler autour de vous.

Les conseillers numériques et la lutte active contre l'illectronisme

Le Département de la Nièvre, en partenariat avec la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan et par le biais de la Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan, proposent les services de conseillers. Ceux-ci pourront vous recevoir et vous accompagner (seuls ou lors d'ateliers), afin de vous permettre de maîtriser progressivement les bases du numérique et vous permettre de devenir plus autonome et à l'aise au quotidien.



Trois des conseillers numériques du territoire (Cécile NABOT, Christophe MOQUET, Arnaud BOURSILLON et Patrick MARMION directeur de la Mission Numérique

Christophe Moquet, conseiller numérique secteur de Cercy la Tour, en atelier



Contact possible auprès de votre Conseiller Numérique le plus proche :

Bassin de Châtillon-en-Bazois : Cécile NABOT

- **6** 06 74 85 70 78
- cecile.nabot@nievre.fr

Bassin de Moulins-Engilbert/Saint-Honoré-les-Bains :

Arnaud BOURSILLON

- **©** 06 74 85 68 69
- arnaud.boursillon@nievre.fr

Bassin de Cercy-la-Tour/Fours : Christophe MOQUET

- 06 74 85 69 08
- christophe.moquet@nievre.fr

Bassin de Luzy : Maële PIROU

- **6** 06 80 77 79 23
- maele.pirou@nievre.fr

Informations & contacts

Délégué Numérique : Antoine-Audoin MAGGIAR **Agent référent :** Lucille Marlot

© 03 86 84 33 55

l.marlot@bazoisloiremorvan.fr





Rives du Morvan, la nouvelle identité touristique du territoire

Nièvre Attractive a accompagné la Communauté de Communes dans la réalisation de son Plan de croissance Tourisme qui a mis en lumière le besoin de se doter d'un positionnement stratégique et différenciant. Ainsi, le 22 mars 2022, l'Office de tourisme du territoire Bazois Loire Morvan a lancé officiellement sa nouvelle identité touristique en présence des prestataires de tourisme, institutionnels et élus.

Si le périmètre ne change pas (celui de la Communauté de communes Bazois Loire Morvan), l'Office de tourisme a fait évoluer son positionnement marketing et son identité pour valoriser l'une des ressources qui fait la singularité de son territoire, l'eau.

Désormais, l'Office de tourisme se nomme Rives du Morvan et a choisi pour signature La Bourgogne des eaux douces. Les eaux du Morvan, de la Loire, du Canal du Nivernais et de la Station thermale de Saint-Honoré-les-Bains représentent en effet une diversité sans égale!

Le symbole graphique des 2 V, dans des tonalités différentes, évoque ainsi l'eau qui serpente, qui tire vers le haut, la vitalité ; le V de Morvan représente les contours d'un mont. Ces symboles dynamiques évoquent aussi le mouvement, le cheminement d'un sentier de randonnée. L'itinérance douce est effet l'un des autres axes de développement du territoire.



Cette nouvelle identité se retrouve dans les éditions 2022 de l'Office de tourisme, avec la réalisation du 1er numéro du magazine Rives du Morvan, ainsi que sur le site internet www.rivesdumorvan.fr et la page Facebook Office de tourisme Rives du Morvan.

Différents supports de communication ont été créées ou mis à jour : une carte touristique du territoire, un guide des producteurs et artisans locaux et le guide Hébergements. Ces brochures sont disponibles dans les Offices de tourisme à Saint-Honoré-les-Bains, Cercy-la-Tour, Châtillon-en-Bazois, Luzy et Moulins-Engilbert.





Informations & contacts

Vice-Président : Didier BOURLON
Office de tourisme Rives du Morvan

13 rue Henri Renaud 58360 Saint-Honoré-les-Bains

- **©** 03 86 30 43 10
- stourisme@rivesdumorvan.fr

08. Tourisme

Les projets d'aménagement pour le développement touristique

Le Bassin de Cercy-la-Tour

La CCBLM a porté les travaux de réaménagement global des abords du Canal du Nivernais à Cercy La Tour. Ils se sont terminés en 2021.

Le long du canal, la vélo route est aménagée pour répondre aux attentes des nombreux cyclotouristes. Autour du bassin, la halte a été repensée comme espace de rencontre entre les différentes pratiques fluviales, cyclistes et piétonnes. Le bassin en lui-même a été transformé avec une modernisation des pontons et leur raccordement à l'eau et l'électricité. Au bord de l'eau, les plaisanciers découvriront un espace convivial pour inciter à une halte mettant en valeur le canal et l'entrée dans Cercy-la-Tour.

Le bureau d'information touristique est maintenant un outil adapté aux besoins des touristes. Au camping, l'offre a été repensée, les réseaux sont enterrés et les emplacements et services sont modernisés. Deux HLL (Habitation Légère de Loisirs) bénéficiant d'une vue sur le canal viennent compléter le projet. Enfin, il est aujourd'hui possible de se restaurer et se rafraichir dans une guinguette conviviale.

Porté par la CCBLM pour un total de 1 900 000€ HT, l'Etat (DETR, FNADT), et la Région Bourgogne Franche-Comté via le « contrat Canal du Nivernais » ont participé au financement du projet.

L'Etang du Marnant à La Nocle-Maulaix

La commune de La Nocle-Maulaix dispose aujourd'hui d'un plan d'eau aménagé par la CCBLM et qui offre aux habitants et aux touristes des services complets et un lieu de détente et de loisirs en lien avec les éléments naturels et aquatiques propres au lieu. Ainsi, les sanitaires du camping sont mis aux normes, ainsi que les branchements électriques, deux Habitations Légères de Loisirs ont été créés. Le vieux moulin est requalifié par la création d'une guinguette, restauration rapide et buvette.

Les travaux se sont terminés début 2021. Ce projet, d'un coût total de 700 000 € HT, est co-financé par l'Etat (DETR), le Conseil départemental de la Nièvre et la région Bourgogne Franche-Comté via le « contrat Pays Nivernais Morvan ».

Le Port de Châtillon-en-Bazois

Depuis quelques années, la Communauté de Communes travaille à l'aménagement d'une escale portuaire à Châtillon-en-Bazois. Un pôle de services a été créé à la maison éclusière du port : comprenant des sanitaires, douches, un équipement pour laver et sécher le linge, un local adapté aux besoins du loueur de bateaux, une guinguette.

La création d'un tel pôle de services sur le linéaire du Canal du Nivernais constitue un atout majeur pour les usagers qui sont en attente de ce type d'équipement.

D'un coût de 488 000 € HT, ce projet est co-financé par l'Etat (DETR), et la Région Bourgogne Franche Comté via le « contrat Canal du Nivernais ».







La politique culturelle de la CCBLM

La CCBLM, en cohérence avec les communes, mène de nombreuses actions en faveur de la culture sur le territoire avec pour projet majeur le développement d'une Micro-Folie mobile.



Une Micro-folie installée en 2022

La Micro-Folie est un équipement proposé en partenariat avec La Villette. Elle permet de diffuser les œuvres des plus grands musées nationaux via un écran de très haute qualité. Ces œuvres sont accompagnées d'explications contextuelles, accessibles par une tablette numérique. En 2021, la CCBLM a pu bénéficier d'une période d'expérimentation. La Micro-Folie a été accueillie à Cercyla-Tour, Moulins-Engilbert et Chiddes.

Au vu du succès de l'opération et des possibilités de développement avec les écoles, les centres sociaux, les associations, il a été décidé d'investir dans le matériel du musée numérique d'une façon pérenne. La micro-folie est installée à Cercy-la-Tour dans un premier temps du 17 septembre 2022 au 28 janvier 2023, puis à Chatillon-en-Bazois de février 2023 à juin 2023. Un appel à d'autres communes suivra cette installation.



Le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) et les spectacles scolaires

La CCBLM, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'Education Nationale ont signé un nouveau CLEA pour la période 2021-2023. Le CLEA permet la mise en place d'ateliers dans les écoles et les collèges du territoire. Des artistes interviennent sur des projets de longues amplitudes, souvent plusieurs semaines, afin de faire découvrir aux enfants une pratique artistique, qui va du spectacle vivant au patrimoine. Ces ateliers sont généralement conclus par une restitution ouverte aux parents.

En 2022-2023, ce sont les élèves des collèges qui bénéficieront des projets CLEA.

En complément de ce programme, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan propose des spectacles à destination des scolaires (hors collégiens):

La Boîte à Bretelles par le Cie Les petits détournements : Un concert en bémol mineur, de la cascade burlesque à la manipulation d'objets, dans un univers musical aux multiples racines.

- > Secteur de Luzy, le 14 novembre.
- > Secteur de Cercy, le 15 novembre
- > Secteur de Chatillon-en-Bazois/Moulins-Engilbert, le 17 novembre

Ecole primaire de Charrin, CLEA : Dessine-moi ton village, porté par Bibracte



09. Culture



La Programmation culturelle

« Côté Jardins », une saison culturelle variée en partenariat avec « La Maison »

Depuis plusieurs années, la CCBLM et « La Maison » ont construit un partenariat étroit avec la programmation de 8 spectacles par saison, délocalisés sur le territoire. Danse, théâtre, musique, pour tous les goûts et toutes les envies. La saison 2023-2024 est en cours d'élaboration et s'annonce riche!

- > Jeudi 6 octobre 2022 à la Nocle-Maulaix. Vincent Roca : De A à Z
- > Jeudi 10 novembre 2022 à Luzy. Cie Les Larrons : Un cœur simple
- > Samedi 10 décembre 2022 à St-Honoré-les-Bains. Théâtre du Temps Pluriel : Mr Golouja
- > Samedi 25 février 2023 à Sémelay. Liz Van Deuq : En Duo
- Mardi 21 mars 2023 à Cercy-la-Tour. Dirtz Théâtre : Short Stories
- > Samedi 29 avril 2023 à Limanton. Cie On t'as vu sur la pointe : Héroïnes
- Mardi 23 mai 2023 à Chatillon-en-Bazois. Collectif Colette : Cent Mètres Papillon

En parallèle, des spectacles à destination des scolaires et des transports en bus sont également mis en place, toujours dans le cadre de ce partenariat.

La tournée Bazois Loire Morvan

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan organise également sa propre saison culturelle. En 2022 -2023, deux compagnies locales ont été choisies avec des spectacles « Humour/Décalé ».

Feu, la mère de Madame, d'après une pièce de Georges Feydaux, par la Cie Magica Persona.

> Ternant : 16 octobre

> Montigny-sur-Canne : 20 novembre

> Chiddes: 29 janvier

Paysan Hors de Contrôle, une création de la Cie Théâtre de l'Accalmie.

Sermages: 23 octobre
 Charrin: 13 novembre
 Mont-et-Marré: 4 décembre
 Larochemillay: 22 janvier

Subventions aux associations

La CCBLM a la chance d'être dotée d'un tissu associatif culturel vivant, qui mène des actions tout au long de l'année, et propose d'importants festivals. De nombreuses compagnies de théâtre et de création artistique complètent l'offre culturelle. Chaque année, la CCBLM attribue une subvention aux associations et aux compagnies créatrices d'événements en promouvant le spectacle vivant sous toutes ses formes.

Voici la liste des associations aidées en 2022 :

- > Flotescale : Train de bois (tradition du flottage)
- > Avenir Animation Management : Festival de théâtre « Nuits de printemps »
- La Ronde des arts en Morvan : Expositions et animations
- > Les copains d'abord : Concert
- Comité des fêtes de Fours : Concert celtique
- > Salon de la chasse : Concours sonneurs
- > Théâtre de l'Accalmie : Festival théâtre « Petites Flâneries »
- > Théâtre de l'Accalmie : Création théâtrale
- > Baz'arts : Expositions et animations culturelles
- > Cercle culturel Diogène : Expositions et animations culturelles
- > Chiffon rouge : Chorale et concert
- Comité de développement territoire de Luzy : Programmation culturelle
- > Cie du Coléoptère : Théâtre et chants
- Cordes en Folie : Festival du violon
- > CREAT: Expositions et animations culturelles
- > Autour du bon pain : Concerts ruraux
- **La Casbah :** Animations culturelles autour de la cuisine du monde
- Le Vent sur l'arbre : Festival Musique classique
- > L'Ouverture : Concerts dans un cadre de café associatif
- > Saint Honoré développement promotion : Salon du livre et évènements culturels
- Jazz cool à Larochemillay : Festival de jazz
- Grande Halle de Fours : Récitals et patrimoine culturel
- Sceni Qua Non: conférences cinéma (Vox à Luzy, Le Select à St-Honoré-les-Bains)
- > Pour l'Accordéon : Fête de l'accordéon
- Les petites scènes du Bazois : Festival multi-disciplines à Chatillon-en-Bazois

Informations & contacts

Déléguée à la culture et à la vie associative :

Annick Bertrand

Agent référent : Didier CORNU

- © 03 86 84 33 55
- d.cornu@bazoisloiremorvan.fr



10. Action sociale et Mobilité

La CCBLM et les centres sociaux aux services des familles et de la population

La Communauté de communes Bazois Loire Morvan, en partenariat avec les centres sociaux du territoire, œuvre pour l'accès des habitants au maximum de services.

Les centres sociaux, des partenaires du développement du territoire

La CCBLM a la compétence enfance-jeunesse. Dans ce cadre, elle finance et coordonne l'action des quatre centres sociaux. Ces derniers proposent des actions diverses notamment autour de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse. La CCBLM et les centres sociaux travaillent ainsi une stratégie commune pour les accueils de loisirs, ou les crèches du territoire. Les centres sociaux proposent

aussi les services aux seniors, le portage de repas ou le service de soins à domicile. Chaque centre social a ses spécificités.

On peut trouver également au sein des centres sociaux les maisons « France Services » qui offrent des services de proximité pour tout accompagnement lié aux démarches administratives (CAF, impôt, pôle emploi, logement social, etc).

Pour toutes informations sur les offres d'activités des centres sociaux, veuillez contacter le :

- > Centre social de Luzy au 03 86 30 04 21 ou www.centresocialluzy.com/activites
- > Centre social du Bazois au 03 86 84 19 00 ou http://csbazois.org/index.php/category/activites
- > Centre social de Moulins-Engilbert au 03 86 84 20 94 ou https://centresocialmoulinsengilbertblog.wordpress.com
- > Centre social Entre Loire et Morvan au 03 86 50 23 24 ou https://centresocialfours.fr

Un projet d'accueil collectif pour la petite enfance sur le secteur Cercy-Fours

La CCBLM a lancé une étude sur l'offre d'accueil collectif pour les jeunes enfants et à destination des familles sur le secteur « Entre Loire et Morvan ».

En partenariat avec la CAF et le centre social Entre Loire et Morvan, un questionnaire à destination des familles a été diffusé dans les écoles du secteur, dans les bibliothèques, les entreprises, les mairies, les services d'aide à domicile, les assistantes maternelles, et par internet. Les retours de ces questionnaires ont permis d'abonder le diagnostic ayant pour but de connaître les besoins en matière de mode garde des enfants 0 à 3 ans dans le secteur de Cercy et Fours et de préfigurer, un projet d'accueil collectif sur cette partie du territoire.

Le centre social « Entre Loire et Morvan » et la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan ont approuvé le principe de la création d'un espace collectif pour jeunes enfants à Fours.

Les chèques mobilité, pour faciliter le déplacement des personnes.

Le chéquier mobilité est un dispositif proposé par la Communauté de communes pour faciliter les déplacements des personnes n'ayant pas de moyens de locomotion.

Un chéquier de 10 chèques de 5 euros soit 50 euros peut être donné par personne sous conditions. Il devra être utilisé entre le 1er janvier et 31 décembre de l'année en cours.

Pour connaître les conditions d'éligibilité et pour faire la demande, il suffit de contacter l'une des quatre Maisons « France Services » du territoire : Cercy-la-Tour, Châtillon-en-Bazois, Luzy et Moulins-Engilbert. RDV sur la page « chèques mobilité » de notre site internet.



Informations & contacts

Délégué Action Sociale : Jean-Christophe SAVE **Agent référent :** Pierre RAKOTOARISON

- © 03 86 30 89 12
- p.rakotoarison@bazoisloiremorvan.fr

10. Action sociale et Mobilité

Les projets d'aménagement pour l'action sociale



Extension de la crèche "La Marelle" à Moulins-Engilbert

Les locaux construits en 2015 pour accueillir la micro-crèche, ainsi que l'accueil de loisirs maternel et primaire, étaient trop exigus face à l'accroissement de la fréquentation et au succès des activités.

Le projet d'extension de la micro-crèche vers un multi-accueil a permis d'augmenter la capacité maximum de la structure de 10 à 15 places, par un réaménagement des locaux et la construction d'une extension.

La création d'une salle de 65 m², en continuité et communicant avec les salles actuelles de l'accueil de loisirs, permet d'asseoir le fonctionnement de La Marelle.

Les travaux se sont terminés en 2021 pour un coût total de 170 000 € HT co-financés par le Conseil Départemental de la Nièvre, la Région Bourgogne-Franche Comté via le « contrat Pays Nivernais Morvan », la Caisse d'Allocation Familiale, et l'Etat.

Par ailleurs, des travaux ont eu lieu en 2022 à la micro-crèche de de Luzy (2022) permettant d'accueillir deux enfants en plus.



25



11. Santé

La santé, un enjeu majeur pour le territoire

La CCBLM est en charge des maisons de santé du territoire.

Les maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) regroupent plusieurs professionnels de santé dans des locaux communs.

Vous pourrez retrouver sur notre territoire 4 maisons de santé :

> Maison Médicale de Moulins-Engilbert

9 Avenue François Mitterrand 58290 Moulins Engilbert Tel: 03 86 84 97 00

> Maison de Santé du Bazois

1bis rue de la Picherotte 58110 CHÂTILLON-EN-BAZOIS

> Pôle De Santé Pluridisciplinaire de Luzy

5 Avenue Hoche, 58170 Luzy Tel : 03 86 30 25 25

Maison Médicale Beau Soleil

1 Bis La Petite Revenue, 58250 Fours

Dans le cadre de ses compétences, elle a donc en charge le fonctionnement des maisons de santé et les projets d'investissement.

Pour retrouver l'ensemble des professionnels du territoire (dont ceux hors maison de santé), rendez-vous sur notre site internet.

Par ailleurs, les maisons de santé du Bazois, de Moulins-Engilbert, et de Château-Chinon se sont associées pour construire un projet de santé commun.

Dans un contexte socioéconomique de territoire largement défavorisé avec des indicateurs sanitaires dégradés, le projet vise à impliquer tous les acteurs pour structurer, consolider et améliorer l'offre de soins.

C'est dans ce cadre que la Maison des Internes à Moulins-Engilbert, projet porté par la commune, a été créée en 2022. Cet équipement permet d'accueillir des stagiaires au sein des trois maisons de santé. L'objectif est de faire rester ces jeunes sur le territoire.

Extension de la Maison de santé de Moulins-Engilbert

La maison de santé de Moulins-Engilbert est l'une des premières conçues dans le département (2008). Elle accueille actuellement 9 praticiens.

Les cabinets dentaires actuels étaient initialement prévus pour accueillir 2 dentistes. Aujourd'hui, ils sont partagés entre 3 dentistes. Ces derniers, ainsi que les assistantes dentaires, et les secrétaires sont donc à l'étroit dans les locaux actuels. Par ailleurs, la configuration de la maison médicale doit être revue puisque le cabinet de kiné prévu initialement ne correspond plus aux besoins.

Enfin, la maison de santé de Moulins-Engilbert possède actuellement un cabinet de médecin, un cabinet pour les permanences, et un cabinet pour les internes. Les locaux sont déjà occupés.

La CCBLM a donc lancé une étude architecturale pour revoir l'ensemble de la maison de santé et l'agrandir pour répondre aux besoins des patients, accueillir de nouveaux professionnels dans les meilleures conditions et permettre aux praticiens actuels de développer leurs activités.



Maison de santé de Châtillon-en-Bazois



Maison de s<mark>anté de Luzy</mark>



Maison de s<mark>anté de Fours</mark>



Maison de santé de Moulins-Engilbert

Informations & contacts

Délégué à la santé : Jean-Paul LAMBOURG

Agent référent : Baptiste Perrier

Responsable du développement, en charge de la santé

© 03 86 84 33 55

b.perrier@bazoisloiremorvan.fr

12. Déchets Ménagers

Le Compost à la CCBLM

Chaque année, ce sont près de 550 tonnes de compost qui sont produits grâce à la collecte séparée de nos déchets organiques. Une démarche bien en lien avec nos enjeux environnementaux et les caractéristiques de notre territoire.



Depuis plus de dix ans, sur notre territoire, la collecte séparée des déchets organiques est en place. En bioseau individuel ou en biocontener collectif, le ramassage de vos épluchures, produits périmés et autres restes de repas nous permet de transformer vos déchets naturels en compost, qui est ensuite redistribué aux usagers et aux collectivités gratuitement. Le compost est un amendement au sol et ne doit pas être utilisé pur mais mélangé au sol à hauteur de 10% maximum.

La plateforme de compostage comporte plusieurs impressionnants monticules de déchets en cours de transformation. Elle est installée à côté de la déchetterie des Morillons à Préporché et est gérée par le SIEEEN (Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre) pour plusieurs communautés de communes.

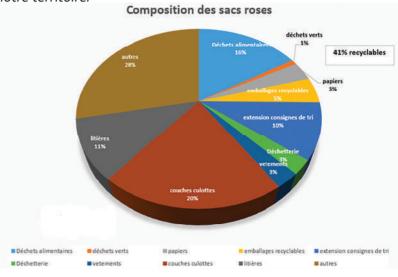
Si la décomposition est un procédé naturel, il n'en faut pas moins la vigilance accrue du responsable du site pour assurer la bonne transformation des déchets en compost et la sécurité de l'installation, en effet au sein des monticules la température monte jusqu'à 80 °C!

La qualité du compost produit est globalement bonne, et devrait même s'améliorer avec l'arrivée d'un nouveau tamis en fin d'année 2022, pour un compost plus fin.

Cependant, la vigilance des habitants est primordiale pour maintenir cette qualité notamment en évitant la présence de plastiques lors de la collecte. A ce sujet, depuis environ 6 mois, c'est près d'1.5 tonne de plastique qui a dû être retirée des bios déchets, un triste record pour notre territoire. Attention donc à n'inclure que des déchets compostables dans vos poubelles bios, et à ne pas emballer vos déchets dans un sac plastique.

Pour les inconditionnels du sac, seul les sacs biodégradables du label OK COMPOST sont autorisés à la collecte. Les autres sacs biodégradables que l'on trouve au rayon fruits et légumes en supermarché ne conviennent pas.

Une autre solution pratique et bon marché : une feuille de journal ou un bout de carton au fond du bioseau pour absorber les jus et réduire les odeurs. Ensemble, restons vigilants pour un compost toujours plus vivant!



Avec Goupitri, le tri se simplifie

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes est passée en extensions de consignes de tri. Ce qui veut dire que tous les emballages alimentaires et ménagers vont dans le sac jaune, en plus des déchets que l'on y jetait déjà.

On entend par là, les emballages plastiques, les emballages en carton plat et les emballages métalliques en tout genre.

Voici quelques exemples: pot de yaourt, sac plastique, barquette en alu, sachet alimentaire...

Pourquoi ces évolutions?

C'est l'Union Européenne qui nous pousse à apporter ces changements afin de diminuer la quantité de déchets dans les sacs roses qui partent à l'incinération ou à l'enfouissement et d'augmenter la quantité de déchets dans les sacs jaunes qui eux sont recyclables et donc revalorisables. Avec l'augmentation du coût d'incinération et d'enfouissement, un meilleur tri vise également à maîtriser l'augmentation des coûts généraux du service.



Vos sacs jaunes sont pour le moment envoyés à l'usine Paprec d'Echalier près de Clermont-Ferrand pour être recyclés. Dès l'année prochaine, c'est à Bourges que vos sacs seront traités.

Pour une revalorisation parfaite de vos déchets, il faut un tri irréprochable, nous comptons sur vous.

Si vous avez des questions sur le tri, le guide du tri est disponible en téléchargement sur notre site internet, et les ambassadeurs du tri peuvent être sollicités pour toute question ou explication physique du tri.

Des travaux de modernisation de la déchetterie de Cercy-la-Tour

La Communauté de communes a entrepris des travaux de mises aux normes de la déchetterie de Cercy-la-Tour : agrandissement du quai et du nombre de bennes, changement des gardes-corps, agrandissement du local pour toxiques, pose d'un mât pour l'éclairage, aménagement pour la mise en place d'un compacteur à cartons.

Informations & contacts

Vice-Président Déchets Ménagers : Michel MULOT

Service Déchets Ménagers

03 86 30 77 66

Retrouver les horaires des déchèteries à la page contacts utiles



13. Milieux aquatiques

La Gestion des milieux aquatiques

L'eau est une ressource précieuse. Afin de mieux la protéger et la gérer, l'Etat a délégué aux Communautés de communes cette compétence depuis le 1^{er} janvier 2018.

La CCBLM est un territoire d'eau et d'espaces humides, par ses grandes rivières d'une part (Loire, Aron, Dragne, Alène, Canne, etc.), et par les nombreux espaces humides qu'elle abrite, notamment dans les hauteurs du Morvan, d'autre part. Notre territoire est également autonome en alimentation en eau potable, ce qui est une force à préserver.

C'est donc naturellement que des actions étaient déjà menées depuis plusieurs années sur la partie morvandelle du territoire, portées par le Parc Naturel Régional du Morvan et les communes qui le souhaitaient, dans le cadre d'un Contrat territorial.

Un Contrat territorial est un outil permettant de financer par l'agence de l'eau Loire Bretagne, la Région, le Département, etc. des actions multiples comme des études pour améliorer la connaissance, des travaux divers de protection de la ressource, des animations dans les écoles etc.

La CCBLM a donc choisi de se doter de Contrats territoriaux pour les grands bassins versants qui la composent.

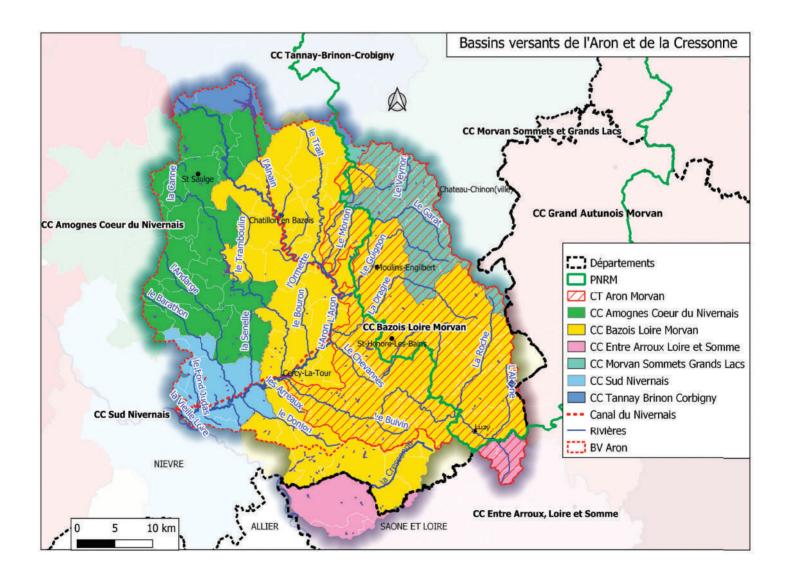
Ces Contrats sont portés par le Parc Naturel Régional du Morvan (bassins versants Aron-Cressonne) et l'Etablissement public Loire (plaine alluviale de la Loire). Ces structures sont susceptibles de vous contacter, si vous êtes propriétaires de terrains longeant les cours d'eau, de zones humides, etc. Surtout n'hésitez pas à les interroger si vous avez des besoins ou des projets en lien avec l'aménagement de vos terrains, afin de protéger au mieux cette ressource précieuse.

Informations & contacts

Elu référent : Serge CAILLOT Service GEMAPI

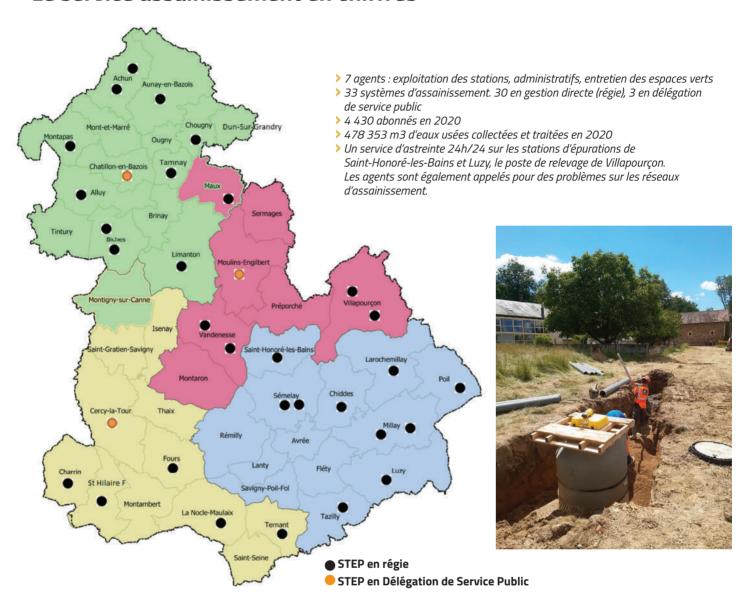
© 03 86 84 33 55

contact@bazoisloiremorvan.fr



14. Assainissement

Le service assainissement en chiffres



Qu'est que la redevance assainissement et à quoi sert-elle ?

La redevance assainissement comprend une part fixe d'abonnement et une part variable, qui correspond à votre consommation d'eau relevée sur votre compteur.

Au même titre que l'eau potable, l'eau usée doit être traitée avant d'être rejetée au milieu naturel. Ce traitement a un prix (mobilisation de moyens humains et matériels). La redevance permet de financer la gestion et le fonctionnement des stations d'épuration, des réseaux d'assainissement et les travaux devant être réalisés. Un programme de priorités de travaux sur plusieurs années est élaboré, permettant de réhabiliter des réseaux d'eaux usées et des stations de traitement qui sont très vétustes. Il faut également respecter la réglementation, qui

nous oblige à faire des études poussées sur les systèmes d'assainissement.

Cette redevance sert également à entretenir les ouvrages des stations d'épuration qu'il faut vidanger régulièrement et curer les réseaux d'assainissement.

Les opérations d'entretien sur les stations et les réseaux

Chaque année, des opérations d'entretien sont organisées sur les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration.

Concrètement, les opérations consistent à : > curer les postes de relevage des eaux usées : il s'agit de nettoyer l'ouvrage avec un jet sous pression pour enlever la graisse et les filasses qui se forment dans le fond. > vidanger les décanteurs : les systèmes de traitement des eaux usées produisent de la boue, qui s'accumule dans des ouvrages appelés décanteurs. Il faut les vidanger régulièrement, et ainsi enlever la boue. C'est le même principe que la vidange d'une fosse septique.

> curer les réseaux d'assainissement : un réseau d'assainissement possède un taux d'encrassement, qui s'aggrave avec le temps si rien n'est fait. Des curages dits préventifs, sont organisés régulièrement pour éviter le colmatage du réseau. Il arrive que la situation nécessite un curage d'urgence, non prévu dans le programme annuel.

Informations & contacts

Vice-Président Assainissement : Pierre TISSIER-MARLOT

Service Assainissement

- 03 86 84 33 55
- assainissement@bazoisloiremorvan.fr





La Communauté de communes entretient une partie de vos routes

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les 46 communes membres ont transféré l'entretien de leur voirie communale à la Communauté de communes. La CCBLM gère donc les travaux de voirie des routes communales.

CHIFFRES CLEFS:

- > 1 400 000€ de budget pour les voiries et accotements,
- > 930 km de voirie.
- > 80 à 90 chantiers menés chaque année entre mi juin et mi septembre.

. Budget Voirie

Le budget de l'entretien de la voirie (composé d'enveloppes financières transférées par les communes) s'élève à environ 1 400 000 € (entretien bande de roulement + accotements). En regroupant les travaux de ses communes membres, la CCBLM réalise des économies d'échelle et peut ainsi augmenter la masse des travaux réalisés.

. Voies concernées dénommées voies communautaires :

Sont concernées toutes les voies communales classées, ainsi que leurs ouvrages d'art, affectées à la circulation terrestre ou compatibles avec cette destination c'est-à-dire: routes et rues présentes sur le tableau de classement de la voirie communale, hors parkings, places et trottoirs.

. Nature des travaux effectués (hors et en agglomération) :

 Sur la chaussée des voiries classées :
 tous les travaux d'investissement y compris leurs travaux préparatoires (ouvrages d'art compris),

- travaux d'entretien : réalisation du point à temps, fourniture et pose d'enrobé à froid,
- marquage au sol dans le cadre d'enduit ou d'enrobés,

- Sur les ouvrages d'art, ponceaux, murs de soutènement et aqueducs :

- > entretien courant,
- > grosses réparations,
- > construction ou reconstruction,

- Sur les dépendances et abords de la voirie classée :

tous les travaux d'investissement y compris leurs travaux préparatoires (élargissement d'accotements, création de fossés, d'aqueducs, ...)

- travaux d'entretien courants (nivellement d'accotements, maintien des conditions d'écoulement des fossés, aqueducs, ...)
- Fauchage et curage de la partie bordant la voirie classée, accessible aux outils depuis la chaussée et faisant partie du domaine public. Ces travaux sont exécutés soit par la Communauté de communes soit par la commune directement soit par un prestataire.

. Travaux exclus de la compétence "voirie communautaire" :

- > travaux de sécurisation liés à l'exercice de la police municipale (pose de ralentisseurs, déneigement ou nettoiement par exemple)
- > signalisation verticale

. Les ouvrages d'art et le Programme National Ponts / « carnet de santé » des Ouvrages d'Art.

32 communes participent au programme de diagnostic des ouvrages d'art sur voie communale financé par l'Etat. En 2021, un bureau d'étude (Infranéo) a été missionné par le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) pour réaliser ces diagnostics.

Pour l'heure, les recensements et visites sont terminés. Les carnets de santé des ouvrages ont été transmis aux communes ainsi qu'à la CCBLM. Des ouvrages ont été identifiés comme sensibles au regard de différents critères (état dégradé, structures fragilisées, ...) et feront l'objet d'une évaluation plus précise afin de pouvoir mener les travaux nécessaires.





Informations & contacts Vice-Président voirie: M. Pierre TISSIER-MARLOT Service voirie © 03 86 50 51 65

16. Chantier d'insertion





Le service intercommunal d'insertion (S2I)

Le service intercommunal d'insertion (S2I) de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan est composé d'une dizaine d'agents employés en contrats aidés dans le cadre d'un « atelier et chantier d'insertion », dispositif insertion par l'activité économique (I.A.E) de premier niveau.

Ce dispositif social spécifique permet aux personnes qui sont éloignées de l'emploi de retrouver une activité salariée, de reprendre un rythme de travail et une hygiène de vie. C'est également une période tremplin dans laquelle les agents sont accompagnés dans leurs recherches actives d'emploi ou de formation par une intervenante du CFPPA du Morvan.

La spécificité d'un chantier d'insertion, c'est qu'un agent, doit rester le moins longtemps possible, il y a donc des entrées et des sorties permanentes. C'est la démarche inverse d'une entreprise classique. La structure recrute l'agent le plus en difficulté et l'amène progressivement dans le monde du travail classique. Des périodes de recrutement ont lieu plusieurs fois dans l'année.

L'atelier chantier d'insertion s'adresse aux bénéficiaires des minimas sociaux (bénéficiaires du RSA, Allocation Adulte Handicapé (AAH), Allocation Spécifique de Solidarité (A.S.S), des demandeurs d'emploi de longues durées). Cela se formalise par un contrat aidé de type « CDD d'insertion » d'une durée de 6 mois à raison de 28 heures hebdomadaires rémunérées aux taux du SMIC en vigueur, renouvelable jusqu'à 24 mois maximum.

Des critères d'entrées sont imposés par la Direction Départementale Emploi, Travail, Solidarités et Protection des Populations (DDETSPP) et le Conseil Départemental. Ainsi, en 2021, la CCBLM avait les quotas suivant à respecter pour pouvoir obtenir les subventions: 35% de bénéficiaires du RSA et 2 femmes.

Un suivi socioprofessionnel a lieu tous les 15 jours sous forme d'un entretien personnalisé de 30 minutes afin de les aider dans leurs démarches actives de recherche d'emploi.

Les financeurs imposent également des objectifs de sortie qui peuvent être en emploi durable (CDI, CDD+ de 6 mois, création/reprise d'entreprise), en emploi de transition (CDD de moins de 6 mois, contrat aidé hors structure IAE), en sortie positive (formation, ou autre sortie négociée). Le taux de sorties globales doit être de 50% avec des taux imposés pour chaque catégorie de sortie.

D'autres objectifs sont imposés comme le nombre de périodes de mise en situation professionnelle (stage) dans une entreprise pour découvrir un métier ou confirmer le projet professionnel.

Sur le terrain, le S2I réalise des travaux d'entretien des espaces verts, des petits travaux de peinture, de menuiserie et de maçonnerie. Il vient également en appui à la logistique de manifestations.

Le chantier d'insertion intervient sur tout le territoire de la CCBLM, c'est-à-dire les 46 communes qui la composent. Par ailleurs, il est missionné en priorité sur les actions, les travaux ou les manifestations de la CCBLM.

En outre, il intervient dans les communes sur demande, en fonction des compétences dans l'équipe à raison de 3,5€/heure / agent. A contrario aucune intervention n'est réalisée chez les particuliers.

Voici quelques exemples de travaux réalisés depuis le 1er janvier 2022 :

- > Transports de containers et démontage de PAV défectueux,
- > Nettoyage et entretien aux abords des déchetteries,
- > Aménagement de la cave du Site du Bazois pour accueillir des archives,
- > Faucardage aux stations d'épuration
- > Mise en peinture de fenêtres au siège social de BLM à Moulins-Engilbert,
- > Pose de panneaux signalétiques de noms de rue à Aunay-en-Bazois,
- > Réfection d'un commerce communal de proximité à Charrin,
- > Mise en peinture d'un logement communal à St Honoré les Bains.

Informations & contacts

Vice-Président Chantier Insertion :

M. Michel Marie

Pôle Ressources Humaines

- **©** 03 86 84 14 54
- c.girard@bazoisloiremorvan.fr







Si vous êtes bénéficiaires des minimas sociaux et que vous recherchez un emploi, n'hésitez pas à nous contacter.



17. Contacts utiles

AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS, LES SITES ADMINISTRATIFS DE LA CCBLM:

Siège Social

11, place Lafayette 58290 Moulins-Engilbert

Site de Cercy-la-Tour Rue du Port 58340 Cercy-la-Tour **Site de Luzy** 3, avenue Hoche 58170 Luzy

Site du Bazois 27, rue du Dr. Dubois 58110 Châtillon-en-Bazois Service Déchets Ménagers

Route des Réservoirs 58360 Saint-Honoré-les-Bains

Une question?

Un seul numéro de téléphone **03 86 84 33 55** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Et une seule adresse mail : contact@bazoisloiremorvan.fr

Retrouvez toutes les actualités de votre Communauté de Communes Bazois Loire Morvan sur :

Notre site internet : www.bazoisloiremorvan.fr

Notre page Facebook:

@Communauté de Communes Bazois Loire Morvan

Horaires des déchetteries Bazois Loire Morvan :

Déchetterie de Cercy-la-Tour

Route de Decize 06 03 85 23 76

Déchetterie de Préporché

Lieu-dit Les Morillons 06 10 08 43 14

Déchetterie de Luzy

Route d'Autun 06 31 29 26 31

Du 1er janvier au 31 mars et du 1er novembre au 31 décembre 2023 :

Lundi au vendredi : 7h30 à 11h45

Samedi : 9h00 à12h15

Du 1er avril au 31 octobre 2023 :

Lundi au vendredi: 7h30 à 11h45

Samedi : 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 16h15

Rouy: gestion par le SGDCN

HIVER (du 1er octobre au 30 avril) :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h30 à 16h30

Samedi : 09h00 à 12h00 et 14h30 à 16h30

Fermé les jeudis

ÉTÉ (du 1er mai au 30 septembre) :

Lundi : 10h00 à 12h00 et 14h30 à 18h00

Mardi, Mercredi, Vendredi:

09h00 à 12h00 et 14h30 à 18h00.

Samedi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30.

Fermé les jeudis



VOS OFFICES DE TOURISME RIVES DU MORVAN

Office de Tourisme de Saint-Honoré-les-Bains

13, rue Henri Renaud 58360 Saint-Honoré-les-Bains 03 86 30 43 10

Office de Tourisme de Moulins-Engilbert

11, place Lafayette 58290 Moulins-Engilbert 03 73 21 03 00 Office de Tourisme de Luzy

Cours Gambetta 58170 Luzy 03 86 30 02 65

Office de Tourisme de Châtillon-en-Bazois

27, rue du Dr Dubois 58110 Châtillon-en-Bazois 03 86 84 10 18 Office de Tourisme de Cercy-la-Tour Quai Antoine Lacharme 58340 Cercy-la-Tour 03 86 50 59 53

Retrouvez toute l'actualité, les manifestations, etc. de votre territoire sur le site internet : www.rivesdumorvan.fr ou la page Facebook @Office de tourisme Rives du Morvan.





ST HONORÉ **LES BAINS**

thierry.petillot@wanadoo.fr

03 86 30 76 91

37, avenue du Général d'Espeuilles









Conventionné sécurité sociale

Transport de groupe de 2 à 8 personnes

Mail: elitetaxisthonoreen@orange.fr







un savoir faire un savoir être

Coiffure à domicile et entreprise

(dès 7h du matin)

Secteurs : Decize - Cercy-la-Tour Corbigny - Nevers et ses environs

Tél. 06 16 51 93 31







